

Remise par l'Association des Bisses du Valais du prix « Bisse de l'année 2026 » au Bisse de Riccard samedi 9 mai 2026

Chers consorts et membres de Comités,

Chères Communes concernées,

Chères Services et Offices cantonaux et fédéraux concernés et cher Conseil d'Etat du Valais,

Cher fondation fondssuisse,

Chères entreprises concernées,

Chères citoyennes, chers citoyens,

Chers membres de l'Association des Bisses du Valais,

C'est grâce à vous toutes et tous que le prix du Bisse de l'année peut être décerné ce samedi 9 mai 2026 à Chalais pour le Bisse de Riccard par l'Association des Bisses du Valais (ABV).

En effet, après beaucoup de labeur depuis le constat des dégâts à la prise d'eau n° 4 du Bisse de Riccard, dans les gorges de la Navisence, en aval des Gorges de Riccard, dégâts causés par les intempéries de juin 2024, avec son pic le 30 juin, qui a également fait déborder le Rhône à Chippis et Sierre, chacune et chacun, par vos contributions, avez permis de remettre en état l'alimentation en eau du Bisse de Riccard.

Ce bisse est classé d'importance cantonale ; il a un droit d'eau de 265 litres par seconde ; le but du Consortage des Bisses de Riccard, Réchy et Ormoz, est de permettre l'irrigation de plusieurs centaines d'hectares de terrains compris dans le périmètre dessiné sur une carte annexée aux statuts du Consortage ainsi que les terrains situés hors périmètre faisant l'objet de conventions.

Cette remise en état précitée fut d'autant plus importante et urgente que les crues de la Navisence ont rendu inaccessible pour longtemps la prise d'eau du Bisse de Chippis-Granges, située en aval de la 4^{ème} prise d'eau du Bisse de Riccard.

Heureusement que nous avons anticipé en mandatant des bureaux d'ingénieurs, sous le pilotage de la Ville de Sierre, pour effectuer des études préliminaires de suite après la crue de la Navisence du 2 au 3 juillet 2018. Ces études préliminaires ont déterminé un concept d'aménagement régional pour les eaux brutes utiles à l'agriculture sur une portion de territoire intercommunal de 13.5 km² (Sierre-Chippis-Chalais-Grône). Et il en est ressorti que le Bisse de Riccard et le Bisse de Chippis-Granges doivent continuer à jouer des rôles principaux, à savoir, selon le schéma de principe de réseau avec connexion des 4 secteurs « Rive droite de la Rèche / coteau », « Rive gauche de la Rèche / coteau », « Rive droite de la Rèche / plaine », « Rive gauche de la Rèche / plaine » :

- pour le Bisse de Riccard : réseau d'amenée d'eau
- pour le Bisse de Chippis-Granges : réseau principal, alimenté en partie par le Bisse de Riccard.

Le prix « bisse de l'année 2026 » récompense l'engagement exemplaire au niveau valaisan pour le Bisse de Riccard. Un travail remarquable a été fait, des études préliminaires dès juillet



Bisses du Valais

L'eau unit, l'héritage vit

2018 jusqu'à ce jour (décompte final en cours des travaux urgents exécutés en 2025), soit pendant 8 ans, avec les mêmes parties prenantes. Ces dernières ont su travailler ensemble, pour la région. Les personnes concernées ont fait preuve de vision d'avenir professionnelle clairvoyante.

C'est tellement précieux, dans une région, d'avoir des points de ressources en eau suffisamment productifs pour alimenter tout un réseau interconnecté qui permette des activités agricoles sur chaque parcelle.

La grande découverte avec les travaux exécutés en 2025 est que le Bisse de Riccard se caractérise par 4 prises d'eau dans la Navisence, dont 2 ont disparu sous des écroulements et éboulements au siècle passé, et dont 2 sont encore fonctionnelles : la 4^{ème}, intégrée dans le barrage-seuil dans le lit de la Navisence, et la 3^{ème}, construite au début de la 2^{ème} guerre mondiale, sous la forme d'une galerie creusée dans la rive gauche rocheuse de la Navisence, terminée en cheminée verticale d'une vingtaine de mètres de haut, permettant à l'eau d'être prise dans la Navisence selon la hauteur du niveau d'eau, par étages.

Ce qu'il faut savoir, c'est que suite à un écroulement et un éboulement majeur en 1938, la prise d'eau n° 2 a été ensevelie et la Navisence a été obstruée : par conséquent, un lac de 20 mètres de profondeur s'est créé dans les Gorges de Ricard, d'où la construction de la 3^{ème} prise d'eau pour pouvoir prélever l'eau de ce lac, dont le niveau fluctuait.

Le précieux fonds d'archives cantonales « Améliorations foncières » est une mine d'or et c'est son exploitation qui a permis, avec l'apport d'autres parties, de comprendre l'historique de l'alimentation en eau du Bisse de Riccard ce dernier siècle.

En 25 ans de métier, dans le génie rural, je n'avais encore jamais vu une telle alimentation en eau complexe pour un bisse ; c'est fascinant.

Maintenant, vu ce qui a été expliqué, plus personne ne devrait se demander pourquoi le Bisse de Riccard est le bisse de l'année 2026. Malheureusement, pour des questions de sécurité, nous ne sommes pas allés dans les gorges de la Navisence ce matin ; néanmoins, vous avez pu obtenir de premières mains toutes les explications, avec illustrations, nécessaires en cours de l'événement du jour.

C'est donc un honneur, qu'au nom de l'Association des Bisses du Valais, je remette le chèque de 3'000 francs au Consortage des Bisses de Riccard, Réchy et Ormoz.

Un grand merci au Consortage et à la Commune de Chalais de nous accueillir et de partager un moment de convivialité.

Merci pour votre présence à toutes et tous et merci pour votre attention.

Steeve Maillard

Ingénieur du génie rural diplômé EPFL

Membre du Comité de l'Association des Bisses du Valais (ABV)

<https://bisses-valais.ch/association-des-bisses-du-valais/>



Bisses du Valais

L'eau unit, l'héritage vit

Chalais, samedi 9 mai 2026.